



## LES CERTIFICATIONS DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE : DES DISPOSITIFS SUR-MESURE POUR UNE INSERTION RÉUSSIE

**4 134 personnes** étaient inscrites dans une certification de la branche qui se terminait en 2020.

**88 % des titulaires** d'une certification obtenue en alternance sont en emploi six mois après la formation.

L'ANFA est l'organisme certificateur de la branche des services de l'automobile. A ce titre, elle est missionnée par les partenaires sociaux pour concevoir des dispositifs spécifiques certifiants. Ces derniers étant ajustés aux réalités du terrain et à l'évolution des métiers, répondent parfaitement aux besoins des entreprises. C'est pourquoi l'insertion après une certification est particulièrement élevée, faisant des CQP et titres à finalité professionnelle, les meilleurs dispositifs pour trouver un emploi dans la branche.



La pandémie a globalement assez peu affecté l'insertion professionnelle des formés, qui reste élevée, ne perdant que trois points par rapport à l'année précédente. On peut noter que les non titulaires ont eu plus de mal à s'insérer et que les abandons ont été plus importants.



# LES CQP ET TITRES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE : UNE CONSTRUCTION DE BRANCHE POUR UNE FORMATION AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ENTREPRISES

La branche des services de l'automobile a créé 130 certifications dont près de 50 sont déployées dans différents organismes de formation à travers toute la France.

Les certificats de qualification professionnelle (CQP) sont des certifications délivrées par une branche.

Dans la branche des services de l'automobile, ces certifications sont construites en référence à l'emploi décrit dans le **Répertoire national des qualifications des services de l'automobile (RNQSA), panorama des emplois relevant de la convention collective**. Créés par les représentants de la branche et pour les professionnels des services de l'auto, du camion, du cycle et du motorcycle, les CQP permettent de faire reconnaître des compétences pour évoluer professionnellement ou d'en acquérir de nouvelles.



## LES TITRES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

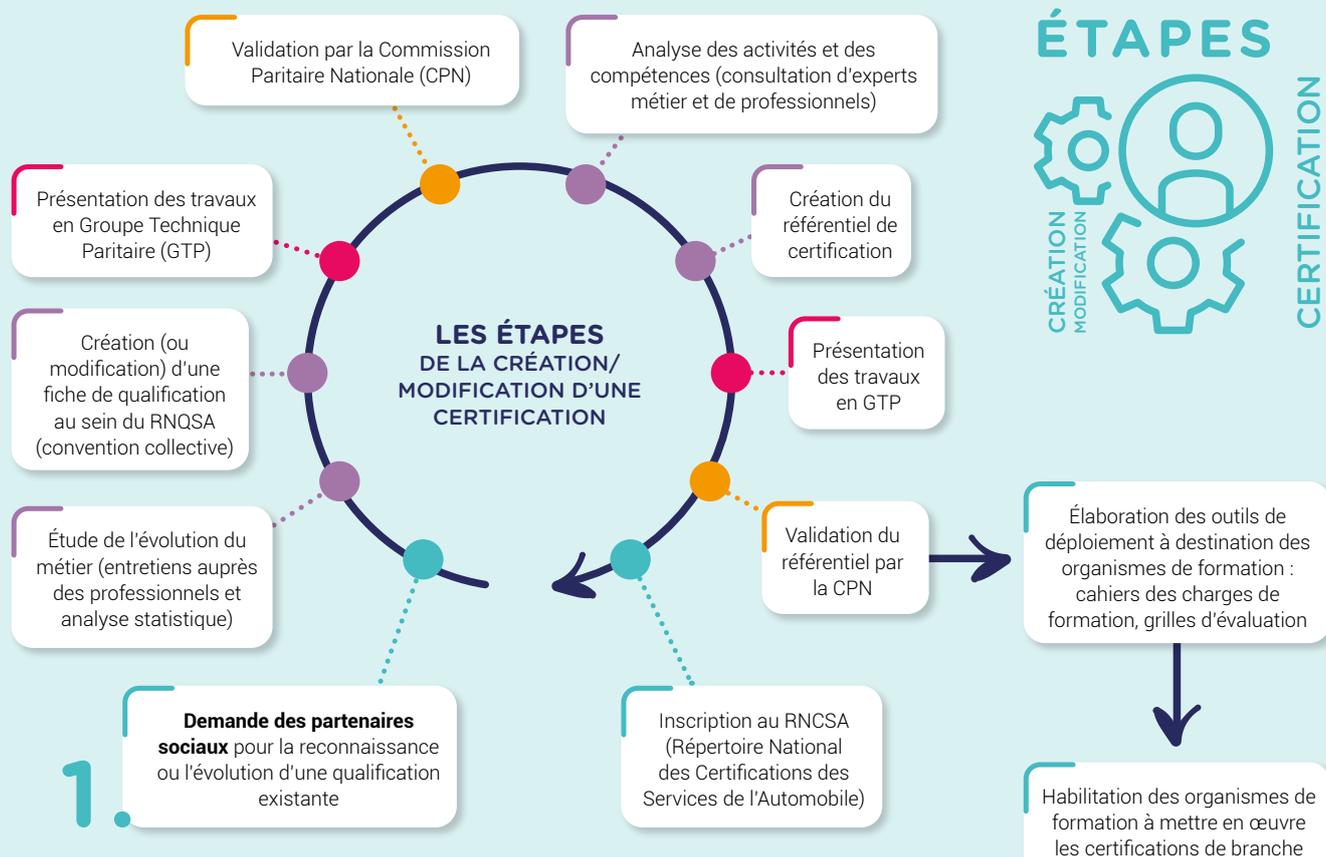
Le CQP n'est pas le seul dispositif de certification de branche. Il existe aussi le **titre à finalité professionnelle**, accessible en contrat de professionnalisation mais également en contrat d'apprentissage.

En 2020, plusieurs CQP sont devenus des titres, permettant d'en élargir le public. C'est le cas des titres Vendeur Automobile (anciennement CQP VAC), Mécanicien Cycles et Technicien Expert Après-Vente Automobile, qui ont rejoint le titre Conseiller Technique Cycles.

En 2021, le CQP Réceptionnaire Après-Vente VL et le CQP Mécanicien Automobile deviennent des titres à finalité professionnelle.



## DES CERTIFICATIONS QUI S'ADAPTENT AUX BESOINS ET AUX ÉVOLUTIONS



• RNQSA : Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile  
• RNCSA : Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile

Les certifications préparent à un métier pour lequel un besoin a été identifié. Dans la branche, elles sont régulièrement renouvelées et adaptées aux évolutions des métiers.

Lorsque les partenaires sociaux en font la demande, l'ANFA mène des travaux d'étude et d'analyse des métiers et des activités afin de rendre compte des évolutions et d'éclairer les décisions finales. Ainsi, les qualifications et leur certification correspondante ne sont jamais figées et restent fidèles aux réalités du terrain.



**Compétences Numériques**  
Services Auto

Le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) Compétences numériques Services Auto a pour objectif d'accompagner les professionnels de la branche face

aux technologies des véhicules connectés et autonomes ainsi qu'à la digitalisation des activités de services et du commerce automobile. Les travaux issus du PIA sont pris en compte par l'ANFA pour faire évoluer les certifications de la branche appartenant aux domaines :

- de la vente automobile,
- de la maintenance véhicule léger,
- de la préparation-rénovation,
- du véhicule utilitaire et industriel.

Les formations créées permettent également à l'ANFA d'étendre son accompagnement sur les plans technologiques et pédagogiques auprès des enseignants et formateurs de la branche.

## DES CERTIFICATIONS QUI S'ADRESSENT À TOUS LES PUBLICS

Les certifications de la branche concernent tous les publics, quel que soit leur âge, leur situation professionnelle, leur expérience ou encore leur niveau de qualification souhaitant travailler dans le secteur des services automobiles :

- **Les jeunes en formation initiale**, qui souhaitent se spécialiser dans un métier pour compléter leur parcours de formation. Les certifications sont, pour la plupart, accessibles en contrat de professionnalisation pour les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Les titres à finalité professionnelle sont, quant à eux, également accessibles en contrat d'apprentissage pour les jeunes de 16 à 29 ans révolus.
- **Les salariés en poste qui souhaitent monter en compétences via la formation continue**. Elle permet à toute personne, jeune ou adulte, déjà engagée dans la vie active, d'enrichir ses connaissances, ses compétences et/ou d'évoluer vers de nouvelles qualifications.

Ces actions de formation sont mises en place par l'employeur dans le cadre des activités de l'entreprise (plan de développement des compétences) ou à titre personnel (le Compte Personnel de Formation, CPF, pour les certifications enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles, RNCP). Les salariés peuvent également bénéficier d'un dispositif de **reconversion** ou de **promotion** par alternance (PRO A), fruit d'une co-construction entre le salarié et l'employeur.

- **Les demandeurs d'emploi** à travers différents dispositifs spécifiques (notamment la POEC, Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective et l'aide individuelle à la formation) ou via un contrat de professionnalisation.

Les formations peuvent être financées en tout ou en partie par l'OPCO Mobilités, Pôle Emploi, l'employeur et/ou par des financements individuels tels que le CPF.



### L'ENREGISTREMENT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES (RNCP)

L'ANFA dépose les certifications de la branche auprès de France Compétences en vue de leur enregistrement au RNCP. Les demandes d'enregistrement doivent répondre aux neuf critères fixés par France compétences :



\* BC : Blocs de compétences - \*\* CPN : Commission Paritaire Nationale

■ CRITIÈRE OBLIGATOIRE ■ CRITIÈRE NON OBLIGATOIRE

En avril dernier, un décret a ajusté ces critères d'enregistrement pour prendre en compte des **situations de handicap**. En 2021, **seize certifications** sont d'ores et déjà enregistrées, éligibles à un financement CPF (compte personnel de formation) et à la VAE. Elles sont désormais positionnées sur un niveau de qualification reconnu par l'État. L'ANFA a également créé un dispositif de « reconnaissance de l'expérience » pour permettre l'obtention d'une certification de branche non enregistrée au RNCP.

• **Les personnes déjà expérimentées** qui souhaitent faire reconnaître leurs compétences via la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE). Après un an d'expérience professionnelle dans le domaine, la VAE permet à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'études, son statut, de valider son expérience afin d'obtenir la certification, enregistrée au RNCP.

En fonction des publics et des dispositifs de financement, les modalités (alternance, stage...) et la durée de la formation diffèrent, parfois pour une même certification. Par exemple, les dispositifs POEC, spécifiques aux demandeurs d'emploi, sont des formations non alternées majoritairement inférieures à six mois, tandis que les contrats de professionnalisation durent plus longtemps et s'organisent en alternance.

**L'alternance est d'ailleurs plébiscitée par les entreprises de la branche.** L'action de formation alterne des périodes en **organisme de formation** et en **entreprise**, laissant ainsi place à des temps de réflexivité. En effet, l'alternance permet de consolider les compétences acquises : les connaissances, les savoir-faire et les savoir-être se confrontent et se complètent grâce aux expériences vécues en centre de formation et en entreprise.

**Cette pratique et cette expérience professionnelles renforcent l'employabilité de la personne formée.**

*La durée totale de la formation peut aller de 3 mois à 24 mois, selon les CQP ou titres.*

## DES CERTIFICATIONS QUI PERMETTENT DE CONSTRUIRE UN PROJET PROFESSIONNEL

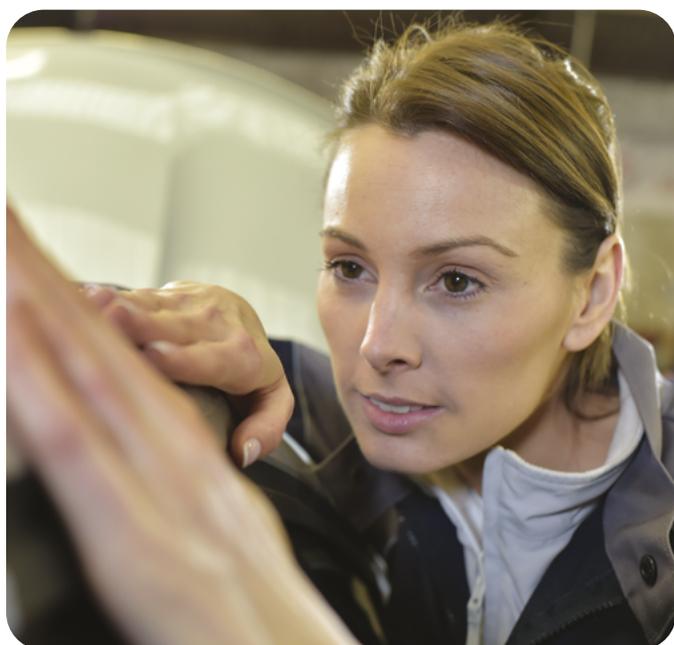
Il existe des **certifications à tous les niveaux de qualification** (ouvriers-employés, agents de maîtrise et cadres) et dans **tous les domaines** de la branche. Elles sont particulièrement prisées dans certains domaines où il n'existe pas de diplôme de l'Éducation nationale spécifique, comme la maintenance et la réparation des cycles, ou encore la vente automobile.

**Dans l'objectif de faciliter et organiser les mobilités professionnelles**, les compétences nécessaires sont définies à partir des activités du métier, puis regroupées en **blocs de compétences** qui peuvent être spécifiques à une certification ou communs à plusieurs d'entre elles.

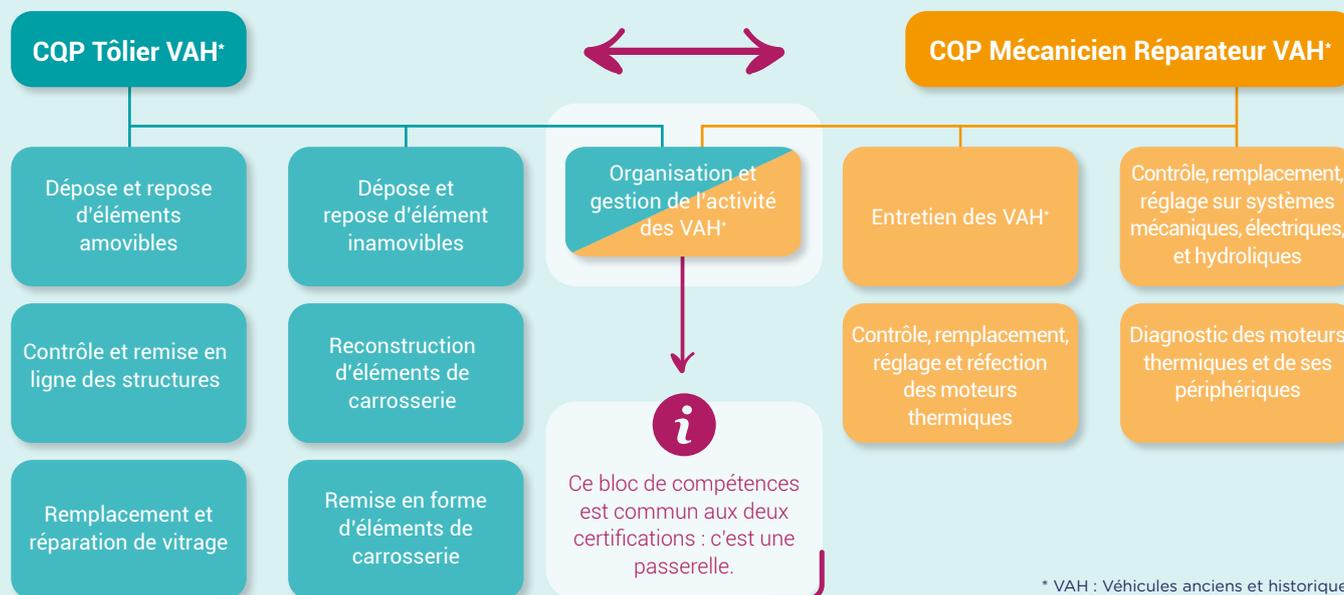
Certains blocs sont organisés en passerelles entre les différentes certifications, répondant ainsi aux intentions de la **loi du 5 septembre 2018** « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

En effet, cette construction permet de proposer des formations sur mesure, répondant rapidement aux évolutions des carrières professionnelles et ainsi aux transformations des métiers.

Cette **architecture en blocs** permet de créer des parcours transverses et verticaux.

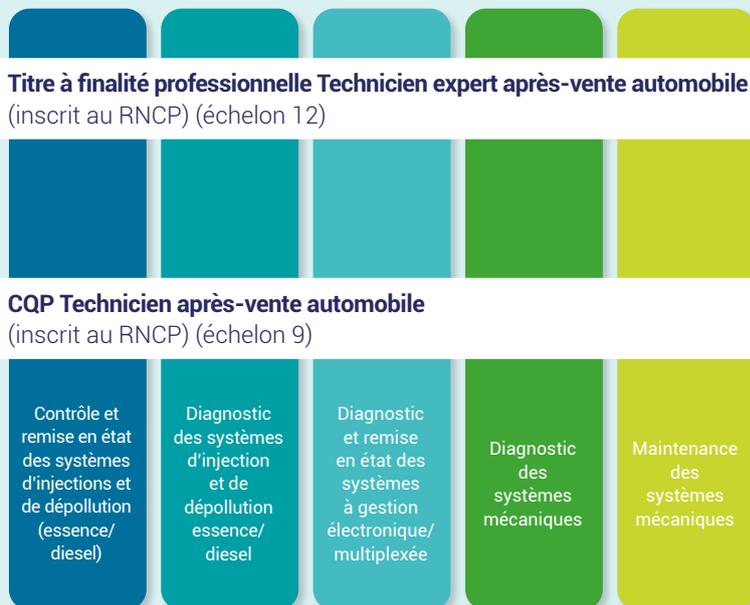


### EXEMPLE D'UN PARCOURS VERS UNE AUTRE CERTIFICATION



## EXEMPLE D'UN PARCOURS VERS UNE CERTIFICATION SUPÉRIEURE

**i** Pour passer du métier de technicien après-vente automobile à celui de technicien expert après-vente automobile, seuls ces trois blocs supplémentaires doivent être acquis. Le reste des compétences est commun aux deux certifications.



L'acquisition de la certification dépend de l'obtention des blocs de compétences et de la réussite à l'entretien de narration d'activité. Ce dernier permet au jury final, composé de professionnels, d'apprécier les compétences clés indispensables à l'exercice du métier et la cohérence du projet professionnel.

## LES ORGANISMES DE FORMATION ACCOMPAGNÉS PAR L'ANFA DANS LE DÉPLOIEMENT



### L'ANFA accompagne les organismes de formation sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Les certifications de la branche sont composées de trois référentiels :

- Un référentiel d'activités professionnelles (liste toutes les activités professionnelles du métier) et de compétences professionnelles
- Un référentiel d'évaluation (répertorie les modalités et critères d'évaluation)
- Un référentiel de formation (volume horaire, déroulement...)

Au national, des outils de déploiement (cahier des charges de formation et kit d'évaluation) sont élaborés et mis à jour pour faciliter la mise en œuvre de la certification visée et rendre homogène sur l'ensemble du territoire la formation dispensée. Pour chaque domaine, ces outils et les actualités du secteur sont présentés aux organismes de formation concernés. Ces temps d'échanges facilitent leur appropriation et permettent un retour d'expérience.

En région, cet accompagnement, relayé par les responsables territoriaux de l'ANFA, prend en compte les particularités locales (freins, ruralité, bassin de l'emploi, besoin de main d'œuvre), et les ressources humaines et matérielles à disposition pour mettre en œuvre la formation visant la certification.

Les responsables territoriaux sont sollicités pour leur conseil et leur expertise. Ils assurent le lien avec les différents partenaires de leur territoire et réalisent un suivi auprès des organismes de formation afin de veiller à la qualité de la formation, en prenant en compte le besoin des entreprises.

## LE CQP CONSEILLER DE VENTES CONFIRMÉ PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES (CVC PRA)



Les métiers du magasinage restent méconnus alors que les besoins en recrutement sont réels (environ 2000 en 2019, et 240 postes non pourvus cette même année). Avec la suppression du CAP Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange et Équipements Automobiles, le CQP CVC PRA est désormais la seule certification spécifique dans le domaine de la pièce et devient ainsi incontournable.

La branche de l'automobile a pour projet en 2021 de le faire évoluer en titre à finalité professionnelle pour le rendre accessible en contrat d'apprentissage.

## LE TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE FORMATEUR AUX MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRES

La branche a créé cette nouvelle certification ; elle vient remplacer le Brevet d'aptitude à la formation de moniteurs (BAFM).

La formation s'articule autour de la conception de l'ingénierie de formation, du déploiement de l'offre de formation et de la gestion et coordination d'actions, appliqués au domaine de l'éducation routière.

Le formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières assure la formation aux métiers de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en formation initiale et continue. Il doit se tenir informé constamment des évolutions réglementaires et adapter le contenu des formations en conséquence.

L'activité s'exerce majoritairement dans de petites entreprises indépendantes ou au sein d'un réseau associatif ou en franchise.



## LES CQP OPÉRATEUR MAINTENANCE PNEUMATIQUES VÉHICULES INDUSTRIELS (OMPVI) ET OPÉRATEUR SPÉCIALISTE MAINTENANCE PNEUMATIQUES VÉHICULES INDUSTRIELS (OSMPVI)

Ces formations courtes permettent une reconversion rapide et constituent une première entrée dans le domaine de la maintenance VI, domaine ayant d'importants besoins en recrutements (*cf. Autofocus n° 86 Les recrutements dans la branche des services de l'automobile en 2019*). Les CQP évoluent pour prendre en compte les innovations en matière de gestion de données, d'éléments connectés, de mode d'organisations, dans le cadre des activités liées aux pneumatiques.





## ▶ LE CQP DÉMONTEUR AUTOMOBILE

Le démonteur automobile spécialiste intervient en appliquant les règles de sécurité et de protection de l'environnement sur des véhicules hors d'usage de toutes origines. Il diagnostique leur état et met en œuvre les procédures de dépollution et de démontage adaptées des pièces de carrosserie, de sellerie et de mécanique. Il contrôle la qualité des pièces destinées au réemploi et trie les pièces pour le recyclage et la valorisation.

Face aux **enjeux environnementaux**, la certification intègre :

- La préservation des ressources naturelles en matières premières,
- L'amélioration de l'empreinte environnementale des véhicules sur tout leur cycle de vie,
- La valorisation de l'engagement écologique, du professionnalisme et de la modernité.

La certification n'oublie pas le **volet économique** via le développement de la réutilisation des pièces détachées d'occasion dont le coût inférieur au prix des pièces neuves facilite la réparation des véhicules accidentés et l'entretien du parc automobile.



## ▶ LES CQP DÉPANNÉUR REMORQUEUR VÉHICULES LÉGERS (DRVL) / POIDS LOURDS (DRPL)

**Ces CQP ont été entièrement rénovés en 2019 face aux importantes difficultés de recrutement** dans ce secteur. Ils permettent également la professionnalisation des salariés dépanneurs-remorqueurs en poste qui ne sont pas forcément issus d'une formation certifiante.

Les métiers du dépannage sont des métiers très polyvalents alliant l'évaluation et la mise en sécurité de l'intervention de dépannage-remorquage, le dépannage et le remorquage en eux-mêmes ainsi que l'organisation et la gestion des interventions.

Le recours à un logiciel pour la gestion de l'intervention impacte le métier : le dépannage-remorquage est de plus en plus connecté.

# UNE EXCELLENTE INSERTION APRÈS UNE CERTIFICATION DANS LA BRANCHE



## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette publication présente les résultats d'une enquête en ligne et par téléphone réalisée en juin 2021 auprès de 2 227 personnes ayant terminé une certification au cours de l'année 2020, quel que soit le mode d'accès (contrats de professionnalisation, formation continue, Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC), etc.). Le questionnaire portait principalement sur la situation professionnelle six mois après la fin de la formation.

## LES EFFECTIFS EN FORMATION DANS LES CERTIFICATIONS DE LA BRANCHE EN 2020

**Au total, ce sont 4 134 personnes qui étaient inscrites à une certification de la branche des services de l'automobile durant l'année 2020.** Parmi eux, environ la moitié préparait un CQP (2 155 personnes) et 1 979 un titre à finalité professionnelle.

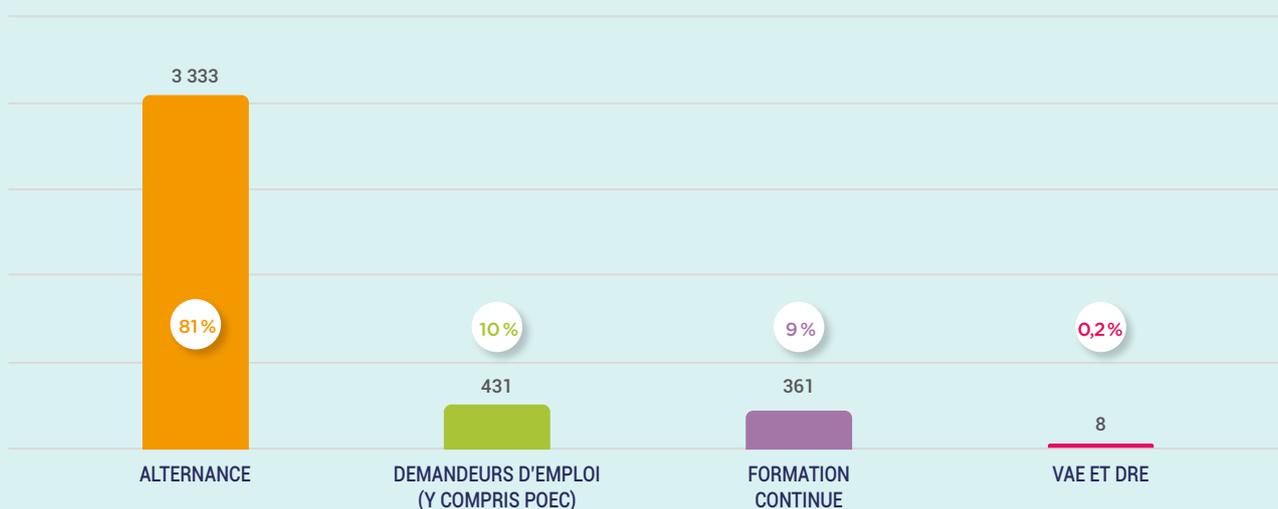
Le mode d'accès principal à ces certifications est l'**alternance** (Contrats de Professionnalisation et d'Apprentissage) qui a concerné plus de 80 % des formés.

Les certifications sont également mobilisées via les dispositifs de demandeurs d'emploi (10 %) et la formation continue (9 %).



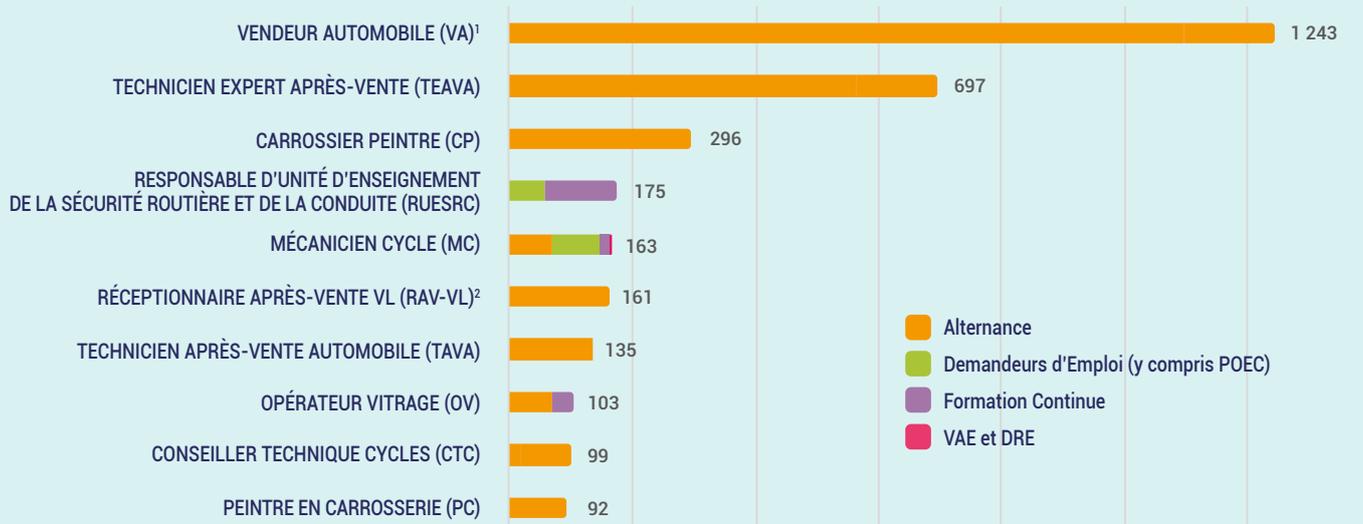
*10 % des inscrits ont abandonné leur formation avant l'examen final. Ce taux d'abandon, faible mais toutefois en hausse, peut notamment s'expliquer par le contexte et les restrictions sanitaires de l'année 2020.*

## SORTANTS D'UNE CERTIFICATION DE LA BRANCHE EN 2020



Source : ANFA

## EFFECTIFS SORTANTS DE FORMATION PAR CERTIFICATION (TOP 10)



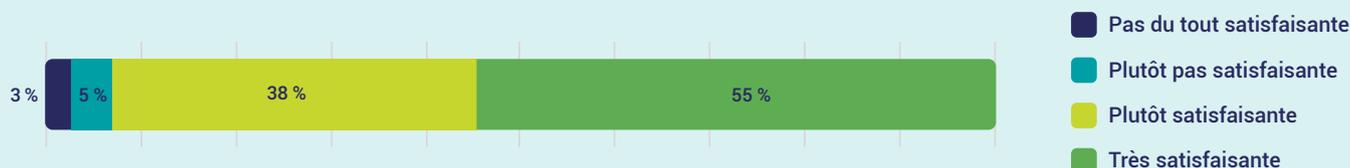
Source : ANFA

1 : Y compris effectifs VAC ; 2 : Devenu titre en 2021

## DES CERTIFICATIONS PLÉBISCITÉES PAR LES FORMÉS

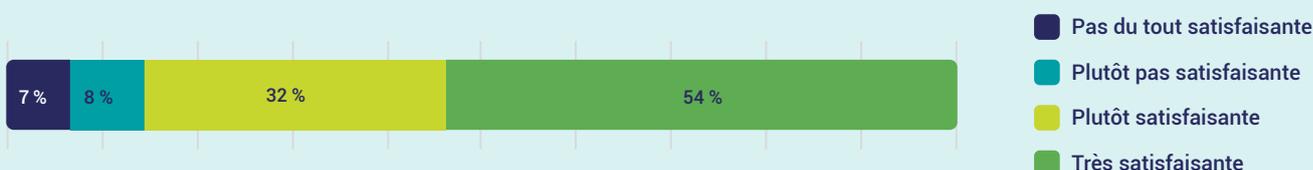
93 % des sortants d'une certification de la branche sont satisfaits de leur formation dans leur organisme de formation.

### PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, hors VAE. N = 2 225

### PERCEPTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ENTREPRISE



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, hors FC et VAE. N = 2 033

86 % des sortants d'une certification de la branche sont satisfaits de l'accompagnement de leur entreprise lors de leur formation.

**Les certifications de la branche sont plébiscitées par les sortants qui témoignent de la qualité des formations.**

L'expertise des formateurs est souvent saluée, notamment en raison de la technicité et de la spécificité des formations, adaptées, et créées sur mesure pour les services de l'automobile.

Tous les domaines de la branche disposent de certifications, mêmes les plus spécifiques pour lesquels aucun diplôme de l'Éducation nationale n'existe (comme par exemple, les métiers du stationnement, du cycle ou encore du dépannage-remorquage).

Elles sont identifiées comme « plus proches de la réalité » et en conséquence, sont reconnues par les professionnels du secteur.

Les CQP et titres à finalité professionnelle permettent donc d'évoluer au sein de l'entreprise, notamment pour les salariés en formation continue, et de s'insérer dans une entreprise pour les plus jeunes ou pour les personnes en reconversion.

## TAUX DE RÉUSSITE DES SORTANTS 2020



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2020, hors abandon en cours de formation

La convivialité est également mise en lumière par les sortants, qui apprécient la bonne ambiance de ces formations à taille humaine. Les années 2020 et 2021 ont été marquées par des difficultés de mise en œuvre des formations liées aux restrictions sanitaires.

Ces dernières ont pu notamment réduire les évènements de type job dating ou rencontres avec des entreprises mais n'ont pas remis en cause la bonne réalisation de la grande majorité des formations.

*Vraiment de bons enseignants avec un bon état d'esprit, bonne formation.*

*(Sortant titre Mécanicien Cycles)*

*En une année de formation j'ai eu toutes les informations dont j'avais besoin et que je n'avais pas eues pendant les 2 ans de CAP que j'avais passé avant.*

*(Sortant CQP Opérateur Spécialiste Service Rapide)*

*C'était très intéressant pour tous les côtés techniques et surtout ça m'a permis de voir le côté artistique de ce métier.*

*(Sortant CQP Peintre en Carrosserie)*

*Très bien, m'a permis de trouver un travail rapidement et de me spécialiser.*

*(Sortant CQP Technicien Expert Après-Vente Motorcycle)*

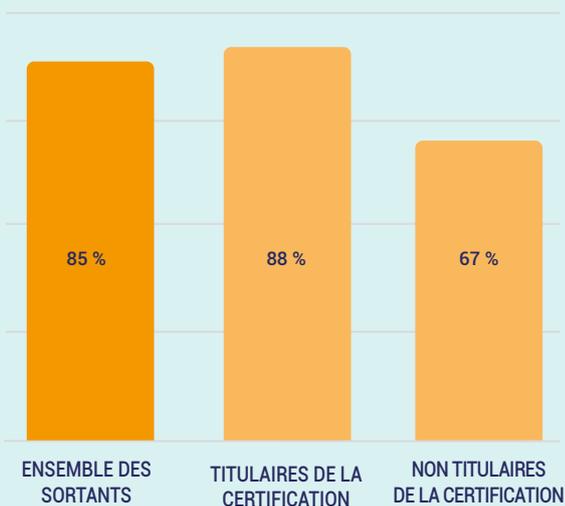
*Malgré la crise sanitaire je suis content que les équipes de formation nous aient permis de finir cette certification. J'y ai trouvé ce dont j'avais besoin pour évoluer sur mon nouveau projet professionnel.*

*(Sortant CQP Technicien Expert Après-Vente Motorcycle)*

## L'INSERTION APRÈS UNE CERTIFICATION DE BRANCHE PRÉPARÉE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION OU EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### TAUX D'INSERTION SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

ALTERNANCE



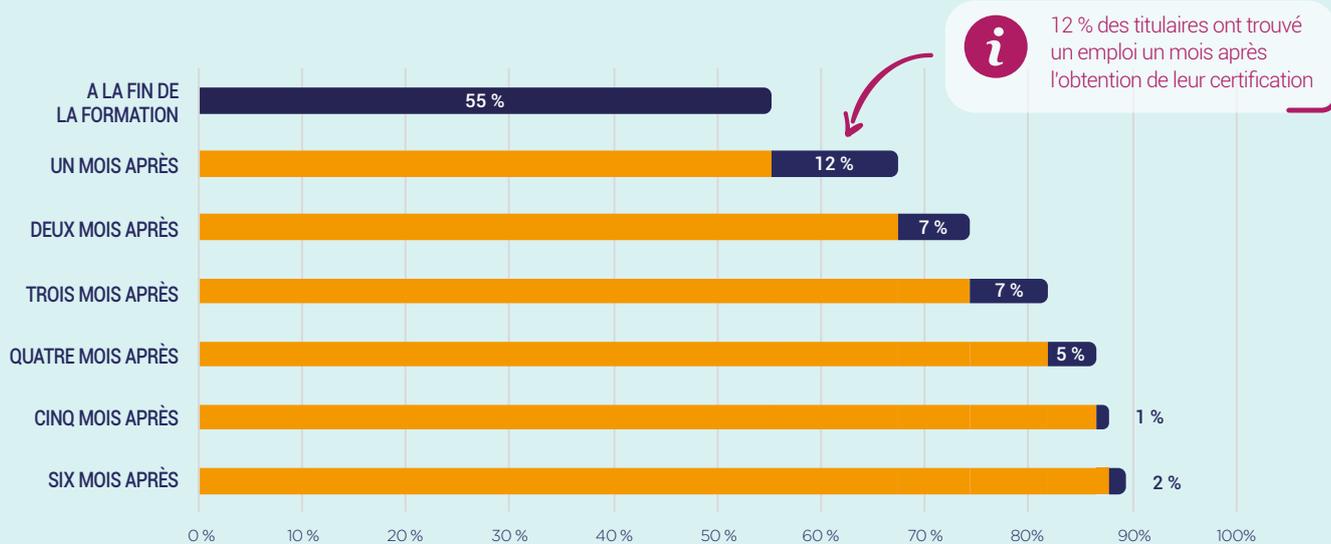
Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020. N = 1 761



*88 % des titulaires d'une certification de la branche sont en emploi six mois après l'obtention de leur CQP.*

## PART DES TITULAIRES INSÉRÉS SELON LA DURÉE AVANT LA PREMIÈRE EMPLOI

ALTERNANCE



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020. N = 1 287

Ces certifications sont les meilleurs dispositifs de formation pour s'insérer dans la branche des services de l'automobile, puisque **le taux d'insertion des sortants formés en alternance est de 85 %**. Il atteint même **88 % pour les titulaires de la certification**. Ces taux d'insertion, qui ont baissé de seulement 3 points par rapport à 2019, restent très élevés malgré le contexte sanitaire et économique de la période concernée (2<sup>ème</sup> semestre 2020 – 1<sup>er</sup> semestre 2021).

Parmi ces derniers, **75 %** de ceux qui sont en emploi à six mois sont embauchés **dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur alternance**. Ainsi, l'insertion commence dès la formation. Ce phénomène s'est d'ailleurs fortement amplifié par rapport à 2019 : + 10 points.

Pour les autres, c'est-à-dire les titulaires en emploi en dehors de l'entreprise formatrice, un tiers a trouvé un travail via ses relations, 22 % en proposant une candidature spontanée et 21 % en répondant à une offre d'emploi. Pour ceux qui avaient besoin de rechercher un emploi (et qui en ont trouvé au moins un dans les six mois après la fin de leur formation), la durée moyenne avant la première embauche n'a pas augmenté par rapport à 2019 (un mois et trois semaines).

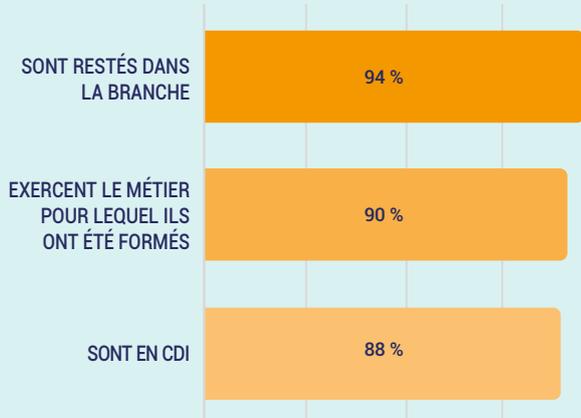
Plus largement, **94 % des titulaires en emploi sont restés dans la branche des services de l'automobile et 90 % exercent le métier pour lequel ils ont été formés pendant l'action de formation**. Seul 5 % des titulaires en emploi exercent un métier qui n'a pas de lien avec leur certification. L'emploi des titulaires est stable : 88 % des personnes en emploi sont en CDI et 2 % travaillent à temps partiel.

**Pour les personnes n'ayant pas obtenu leur certification, le taux d'insertion est plus faible (- 21 points) et a plus fortement chuté en 2020 par rapport à l'année précédente (67 % vs 74 %)**. Parmi celles en emploi six mois après la fin de la formation, 49 % sont embauchées dans l'entreprise formatrice. 84 % sont restées dans la branche des services de l'automobile, mais seulement 58 % exercent le métier ciblé par la certification. Enfin, 77 % sont embauchés en CDI (- 11 points par rapport aux titulaires de la certification).

*La majorité des titulaires (55 %) avait déjà un emploi dans le mois suivant la fin de la formation.*

## PAMI LES TITULAIRES EN EMPLOI

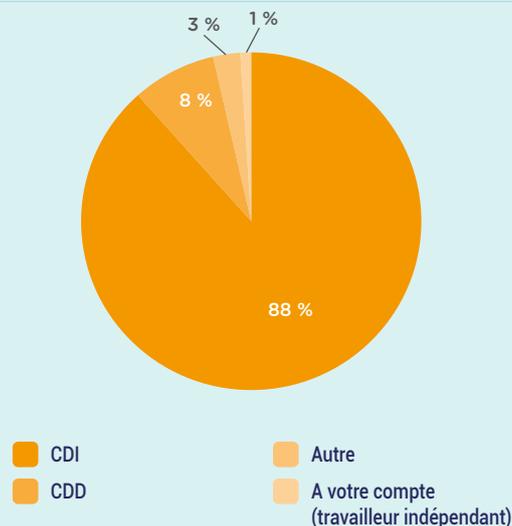
ALTERNANCE



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020. N = 1 197

## TYPE DE CONTRATS DES TITULAIRES SIX MOIS APRÈS LA FORMATION

ALTERNANCE



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020. N = 1 165

## L'INSERTION APRÈS UNE CERTIFICATION DE BRANCHE PRÉPARÉE VIA LES DISPOSITIFS DEMANDEURS D'EMPLOI

L'objectif d'insertion est ici bien plus important puisque le public concerné est à la recherche d'un emploi, et parfois éloigné de la sphère professionnelle ou en reconversion avant d'entrer en formation.

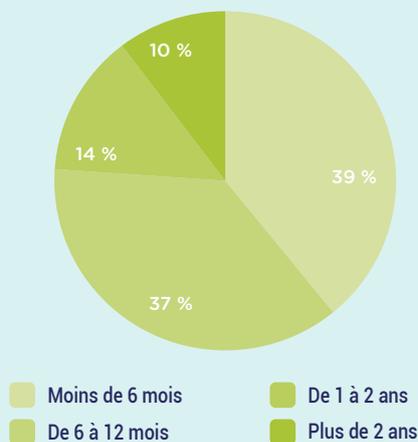
Les taux d'insertion suite à une certification préparée via un dispositif spécifique pour les demandeurs d'emploi sont un peu inférieurs à ceux des personnes en contrat de professionnalisation ; mais ils restent élevés puisque **71 % des titulaires ont retrouvé un emploi** six mois après la formation.

Parmi eux, 47 % sont embauchés dans l'entreprise qui les a formés durant la certification (+ 7 points par rapport à 2019), 72 % travaillent dans la branche et 76 % exercent le métier ciblé par la formation. La durée moyenne d'insertion, quant à elle, est très légèrement supérieure et s'établit à deux mois.



### DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ÉTIEZ-VOUS DEMANDEUR D'EMPLOI AVANT D'ENTRER EN CQP ?

DEMANDEURS D'EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020. N = 184

*71 % des demandeurs d'emplois ont retrouvé un emploi à la suite de leur formation.*

### TAUX D'INSERTION À 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

DEMANDEURS D'EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020. N = 253

## LA SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS UNE CERTIFICATION DE BRANCHE PRÉPARÉE EN FORMATION CONTINUE

Les certifications de la branche sont également conçues pour reconnaître les compétences des salariés en poste et les accompagner dans leur progression professionnelle.

Parmi les effectifs en formation continue (environ 361 personnes), environ un tiers préparait un CQP RUESRC (Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite). Le reste des formés ont notamment suivi un CQP OV (Opérateur Vitrage), DSP (Débrosseur Sans Peinture) ou encore ACVI/CVVI (Attaché commercial véhicules industriels / Conseiller des Ventes Véhicules Industriels).

Parmi les 175 répondants titulaires, seuls 12 étaient à la recherche d'un emploi six mois après l'obtention de leur certification. De plus, la situation professionnelle des personnes en emploi est stable : 98 % des titulaires sont en CDI ou à leur compte.

**83 % des titulaires en emploi exercent le métier visé** par le CQP et 12 % un métier du domaine. Seuls 4 % travaillent sur un poste qui n'a pas de lien avec la certification suivie.

### TYPES DE CONTRAT DES TITULAIRES 6 MOIS APRÈS LA FORMATION

FORMATION CONTINUE



Source : ANFA, enquête certifications CQP sortants 2020. N = 132

# ZOOM SUR LES CQP LES PLUS MOBILISÉS EN 2020

## LE TITRE VENDEUR AUTOMOBILE (VA)

✓ Enregistré au RNCP

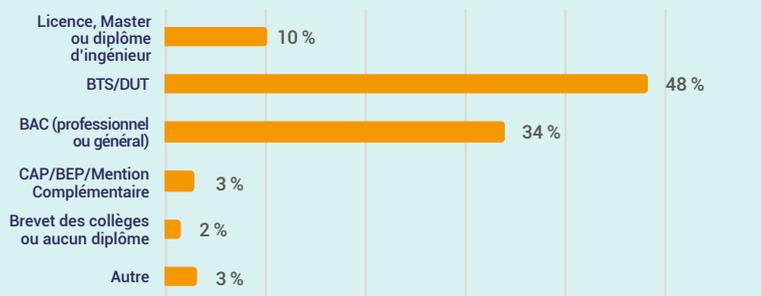


**EN 2020**  
**1 323 INSCRITS**  
**1 229 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**  
 en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage



Le CQP Vendeur Automobile Confirmé, transformé en titre à finalité professionnelle Vendeur Automobile (VA) en 2020, est désormais accessible en contrat d'apprentissage

### NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN TITRE VA\* DES INSCRITS SORTANTS EN 2020



« Très bonne formation, moi ça m'a permis de sortir d'un domaine manuel pour faire de la vente et en 9 mois, réussir à faire ça, c'est assez cool. »

(Sortant Titre VA)

Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants ; \*y compris derniers sortants de CQP VAC

### PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants ; \*y compris derniers sortants de CQP VAC



95 %

TAUX DE RÉUSSITE



89 %

TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES

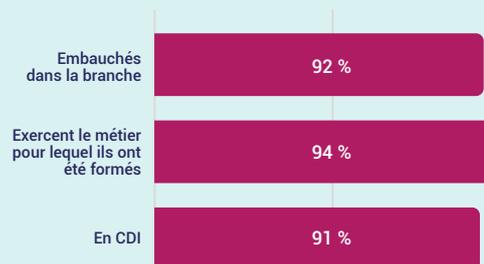
### RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du Titre VA en emploi à 6 mois (primes comprises)

1 888 €

(Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, y compris derniers sortants de CQP VAC)

### SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU TITRE VA\* EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020 ; \*y compris derniers sortants de CQP VAC

La prospection et la fidélisation clientèle ainsi que la vente d'un véhicule neuf ou d'occasion et des services associés auprès d'une clientèle sont au programme du titre VA (anciennement CQP Vendeur Automobile Confirmé (VAC)).

Cette formation est particulièrement prisée des professionnels, car contrairement aux diplômes généralistes, **elle est spécifique à la vente automobile.**

**En outre, elle tient compte de l'évolution du métier fortement impacté par le numérique.**

# LE TITRE TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE AUTOMOBILE (TEAVA)

✓ Enregistré au RNCP

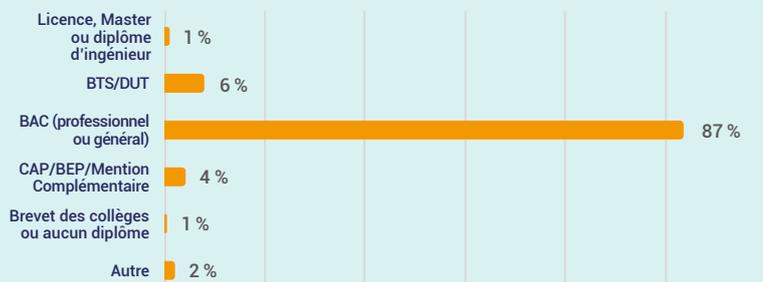


**EN 2020**  
**697 INSCRITS**  
**658 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**  
 en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage



Le CQP TEAVA est devenu le titre à finalité professionnelle Technicien Expert Après-Vente Automobile en 2020. Il est donc désormais accessible en contrat d'apprentissage en plus des autres voies d'accès.

## NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN TITRE TEAVA DES INSCRITS SORTANTS EN 2020

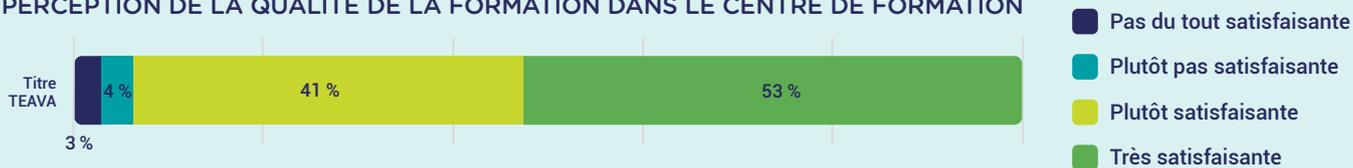


Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants

« Ce titre professionnel m'a beaucoup plu pour ses aspects techniques et m'a permis de progresser dans mon domaine d'activité. Je suis très satisfaite de cette formation. »

(Sortante Titre TEAVA)

## PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants



**71 %**

**TAUX DE RÉUSSITE**



**92 %**

**TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES**

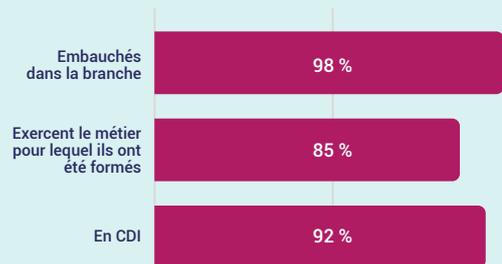
## RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du Titre TEAVA en emploi à 6 mois (primes comprises)

**1 608 €**

(Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020)

## SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU TITRE TEAVA EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020

La formation en alternance dure entre 14 et 24 mois et s'adresse aux candidats de niveau Bac Professionnel dans le domaine de la maintenance automobile, ou d'un diplôme équivalent.

Au programme : le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (essence / diesel), les diagnostics des systèmes mécaniques, des systèmes d'injection et de dépollution, des systèmes à gestion électronique/multiplexée, des systèmes de motorisation alternative. Mais aussi, la transmission des savoir-faire et connaissances techniques ainsi que les conseils et appui technique auprès du client et du réceptionnaire.

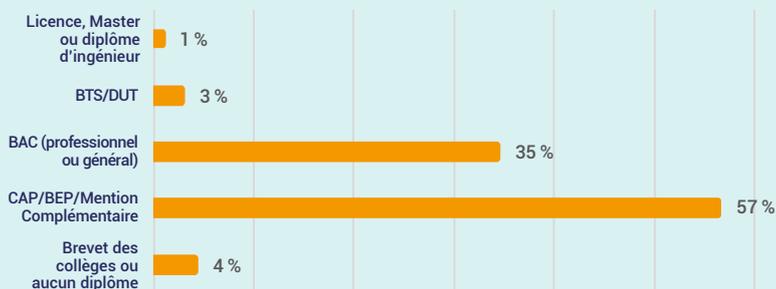
La certification s'adapte pour prendre en compte les évolutions du métier face aux nouvelles technologies.

# LE CQP CARROSSIER-PEINTRE (CP)



**EN 2020**  
**296 INSCRITS**  
**253 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**  
 exclusivement en contrat de  
 professionnalisation

## NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP CP DES INSCRITS SORTANTS EN 2020



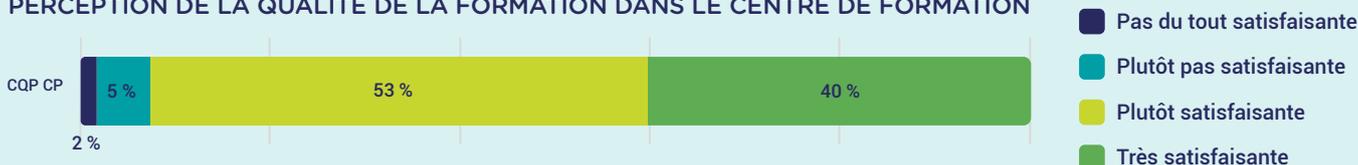
Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants



*Des formateurs de qualité !  
 Un contenu assez complet et  
 intéressant, des opportunités  
 et des découvertes géniales  
 (séjour en Allemagne). »*

(Sortant CQP CP)

## PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants



**83 %**

**TAUX DE RÉUSSITE**



**92 %**

**TAUX D'INSERTION  
 DES TITULAIRES**

## RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP CP  
 en emploi à 6 mois (primes comprises)

**1 497 €**

(Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020)

## SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP CP EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020

En alternance, ce CQP dure 24 mois. Il porte sur les activités de réalisation de l'ensemble des interventions en carrosserie et en peinture. L'exercice de l'activité inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur éléments de structure. Elle comporte également la réalisation de l'ensemble d'une intervention en peinture : de la préparation des surfaces à l'application des couches de finition. L'alternance prend tout son sens avec ce type de métier manuel où l'acquisition du geste professionnel nécessite une pratique importante à la fois encadrée par les formateurs et par les professionnels en entreprise. Ainsi, ce CQP permet d'améliorer fortement son employabilité, notamment pour les personnes ayant suivi une formation initiale sous statut scolaire.

Le CQP a été récemment rénové pour prendre en compte les nouvelles activités liées aux évolutions techniques et environnementales (matériaux, peintures).

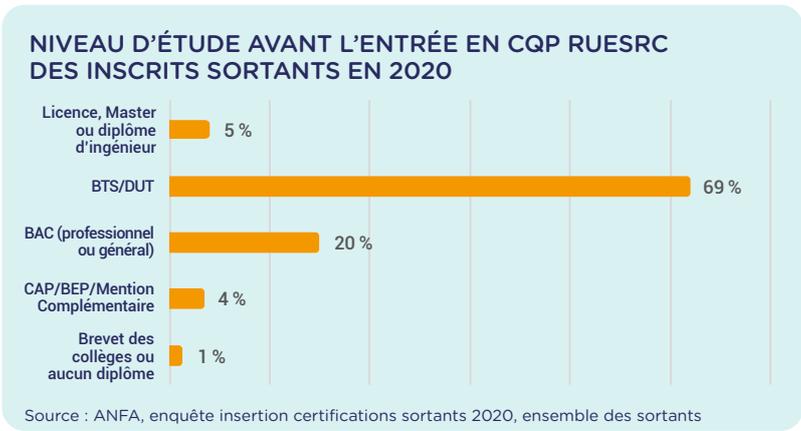
# LE CQP RESPONSABLE D'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DE LA CONDUITE (RUESRC)



**EN 2020**  
**175 INSCRITS**  
**149 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**  
 en formation continue et via un dispositif demandeurs d'emploi

**Enregistré au RNCP**

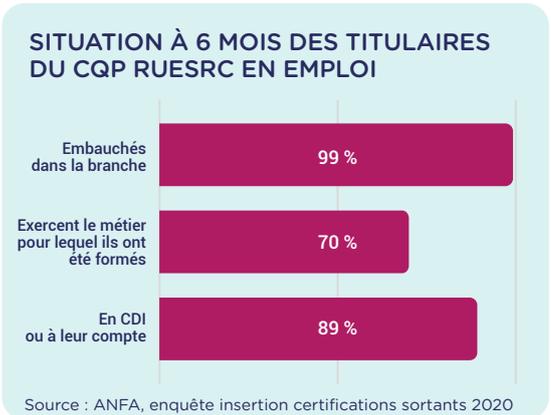
*« Bonne formation qui me permet de racheter l'entreprise dans laquelle je suis salarié. »*  
 (Sortant CQP RUESRC)



**99 %**  
**TAUX DE RÉUSSITE**

**91 %**  
**TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES**

**RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE**  
 des titulaires du CQP RUESRC en emploi à 6 mois (primes comprises)  
**1 506 €**  
 (Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020)



Cette formation dure 126 heures (soit 4 semaines). L'enseignement de la conduite est un **secteur réglementé** qui nécessite la délivrance d'une autorisation administrative d'exercer. Ce CQP, qui remplace la capacité de gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, **est reconnu pour l'obtention de l'agrément pour l'exploitation d'une école de conduite**. Ce CQP forme au management d'une équipe, au pilotage de l'activité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite, à la relation clientèle et également au développement commercial nécessaire à la diversification des activités des écoles de conduite, notamment en termes de sensibilisation à la sécurité routière pré et post-permis.

**64 %** des sortants ont effectivement créé ou repris une école de conduite  
**23 %** projetaient de le faire dans un avenir proche



## LE TITRE MÉCANICIEN CYCLES (MC)



EN 2020

**163** INSCRITS

**155** PRÉSENTÉS À L'EXAMEN

En contrat de professionnalisation, d'apprentissage, en formation continue et via un dispositif demandeurs d'emploi



Enregistré au RNCP



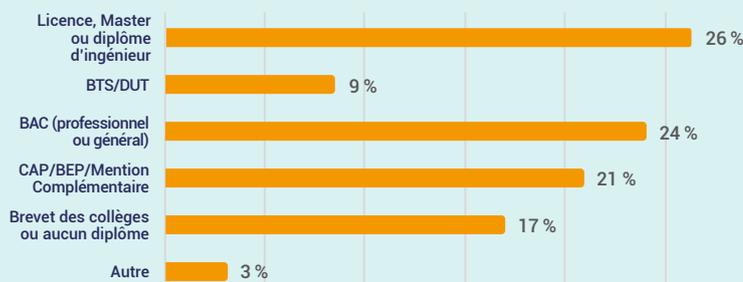
Le CQP MC est devenu le titre à finalité professionnelle

Mécanicien Cycles en 2020. Il est donc désormais accessible en contrat d'apprentissage.

« Très complet ! M'a beaucoup aidé pour pouvoir faire un métier que j'aime. »

(Sortant Titre MC)

### NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN TITRE MC DES INSCRITS SORTANTS EN 2020



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants

### PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants



**94 %**

TAUX DE RÉUSSITE



**71 %**

TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES

### RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du Titre MC en emploi à 6 mois (primes comprises)

**1 393 €**

(Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020)

### SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU TITRE MC EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020

Cette formation d'un an en alternance ne nécessite pas de prérequis : les candidats doivent être reçus à des tests d'aptitude et de motivation. Le titre est axé sur la préparation et le montage du cycle ainsi que sur les interventions après-vente (maintenance, entretien courant et restitution avec conseils à la clientèle). Pour répondre à l'évolution du marché et des besoins des professionnels, la formation comprend également l'intervention sur les vélos à assistance électrique. Ce titre prend en compte les politiques publiques, les évolutions des matériaux du vélo, des modes d'utilisation de la technicité impactant le métier. Depuis 2020, ce titre est également accessible après avoir suivi le dispositif Opérateur Réparateur Mécanicien Cycles, ORMC (Académie du vélo). **Le taux d'insertion dans la branche est plus faible que pour d'autres secteurs en raison de la concurrence des magasins multisports qui emploient également des mécaniciens cycles, mais il est en forte progression par rapport à 2019 (+ 20 points).**



## LE CQP RÉCEPTIONNAIRE APRÈS-VENTE VÉHICULES LÉGERS (RAV-VL)



EN 2020

161 INSCRITS

146 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN

exclusivement en contrat de  
professionnalisation



Enregistré  
au RNCP



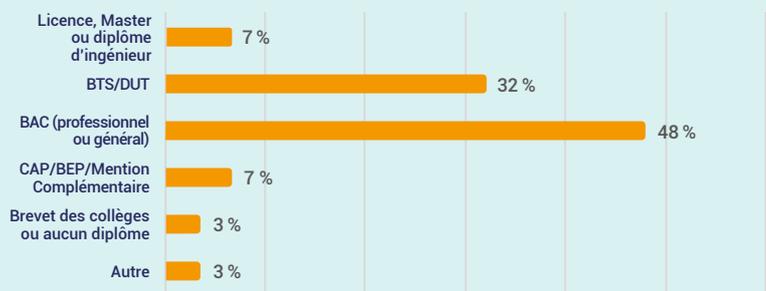
Le CQP RAV VL est  
devenu le titre à finalité  
professionnelle

Réceptionnaire Après-Vente VL en  
2021. Il est donc désormais accessible  
en contrat d'apprentissage.

« Très bonne expérience  
humaine et professionnelle. »

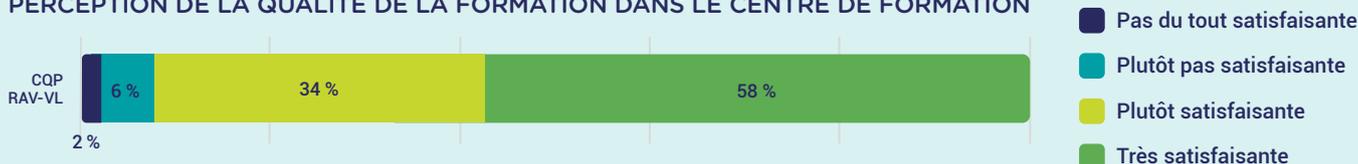
(Sortant CQP RAV-VL)

### NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP RAV-VL DES INSCRITS SORTANTS EN 2020



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants

### PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants



95 %

TAUX DE RÉUSSITE



84 %

TAUX D'INSERTION  
DES TITULAIRES

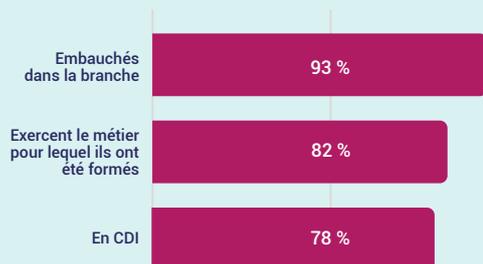
### RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP RAV-VL  
en emploi à 6 mois (primes comprises)

1 712 €

(Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020)

### SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP RAV-VL EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020

La formation en alternance dure de 8 à 16 mois. Les candidats sont titulaires d'un Bac professionnel ou de niveau BTS dans le domaine de la maintenance VL ou VUI (véhicules utilitaires ou industriels) à dominante commerciale ou d'un diplôme de niveau équivalent, et doivent satisfaire aux tests d'aptitude et de motivation.

La formation intègre la réception et la commercialisation des produits et services de l'atelier de maintenance VL, ainsi que la planification des interventions de maintenance VL.

Le conseiller client après-vente ou réceptionnaire fait le lien entre l'atelier et le client. C'est un poste clé et complexe qui requiert à la fois **des compétences commerciales** et techniques très prisées par les établissements.



## LE CQP TECHNICIEN APRÈS-VENTE AUTOMOBILE (TAVA)



EN 2020

**135 INSCRITS**  
**103 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**  
exclusivement en contrat de  
professionnalisation



**Enregistré  
au RNCP**

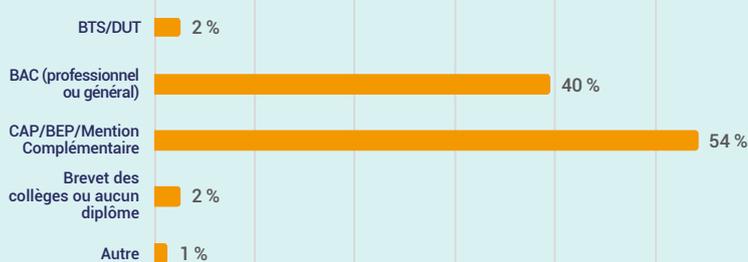


Le CQP TEEA est devenu  
le CQP Technicien  
Après-Vente Automobile  
(TAVA) en 2020.

*« J'ai suivi une très bonne  
formation avec des  
formateurs très compétents  
et impliqués. »*

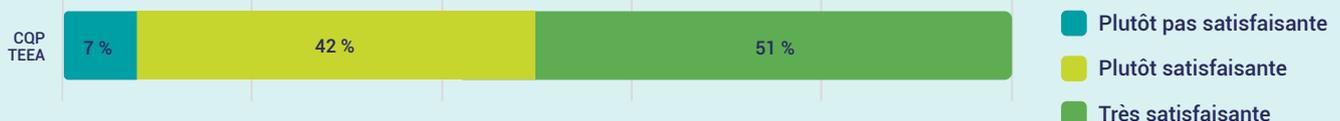
*(Sortant CQP TAVA)*

### NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP TAVA DES INSCRITS SORTANTS EN 2020



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants

### PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020, ensemble des sortants



**77 %**

**TAUX DE RÉUSSITE**



**91 %**

**TAUX D'INSERTION  
DES TITULAIRES**

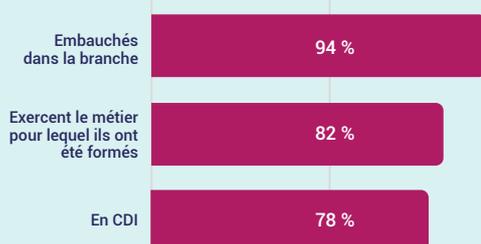
### RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP TAVA  
en emploi à 6 mois (primes comprises)

**1 403 €**

(Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020)

### SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP TAVA EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2020

La formation dure entre 21 et 24 mois en alternance et est accessible aux candidats titulaires d'un CAP en Maintenance automobile.

La formation comprend la maintenance des systèmes mécaniques, le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (essence / diesel), les diagnostics des systèmes d'injection et de dépollution, des systèmes à gestion électronique / multiplexée, des systèmes mécaniques.

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES D'UNE CERTIFICATION DE LA BRANCHE EN 2020

NOM DE LA CERTIFICATION	TAUX D'INSERTION	NOMBRE DE RÉPONDANTS	RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR VOIE D'ACCÈS	NOMBRE D'INSCRITS
VA (Vendeur automobile)	89 %	564		1 323
TEAVA (Technicien expert après-vente automobile)	92 %	234		697
RUESRC (Responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite)	91 %	133		175
CP (Carrossier-peintre)	92 %	128		296
MC (Mécanicien cycles)	71 %	115		163
RAV-VL (Réceptionnaire après-vente VL)	84 %	80		161
PC (Peintre en carrosserie)	90 %	67		92
TAVA (Technicien après-vente automobile)	91 %	58		135
CTC (Conseiller technique cycles)	81 %	53		99
CTVL (Contrôleur technique VL)	82 %	43		74
MA (Mécanicien Automobile)	62 %	35		57
TEAVVUI (Technicien expert après-vente véhicule utilitaire et industriel)	88 %	34		85
DSP (Débosselleur sans peinture)	92 %	33		48
MMA (Mécanicien de maintenance automobile)	74 %	32		63
MMVUI* (Mécanicien de maintenance véhicule utilitaire et industriel)	43 %	27		56
OSSR* (Opérateur spécialiste service rapide)	70 %	22		47
CVCPR* (Conseiller vente confirmé pièces de rechange et accessoires)	63 %	19		34
OSMPVI* (Opérateur spécialiste monteur pneumatique véhicule industriel)	88 %	19		37
DS SMAVA* (Directeur de site Services Multimarkes Après-Vente Automobile)	100 %	18		21
ACVI/CVVI* (Attaché commercial véhicule industriel / Conseiller des ventes véhicule industriel)	100 %	16		24
OSR* (Opérateur service rapide)	92 %	16		44
TCMA* (Technicien confirmé mécanique automobile)	100 %	16		24
TEAVM* (Technicien expert après-vente motocycle)	93 %	16		26
ACA* (Attaché commercial automobile)	93 %	14		18
DRVL* (Dépanneur-remorqueur VL)	62 %	13		34
OV* (Opérateur vitrage)	100 %	12		103
TCM* (Technicien confirmé motocycles)	78 %	10		21

Alternance (Contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage)

Formation Continue

Dispositifs demandeurs d'emploi

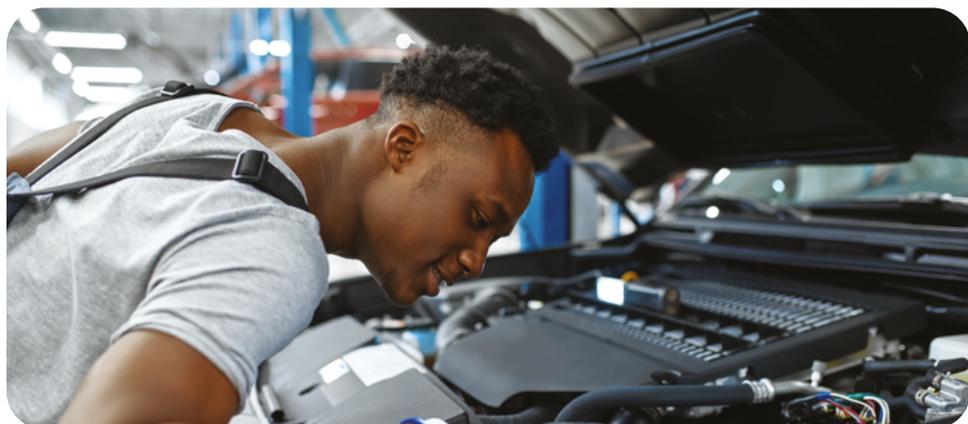
VAE et DRE

\*Attention, effectifs faibles donc chiffres à prendre avec précaution

**1** : y compris derniers effectifs CQP VAC

Ne sont présentés que les CQP pour lesquels le nombre de répondants est supérieur à 10. (Nombre de répondants titulaires)

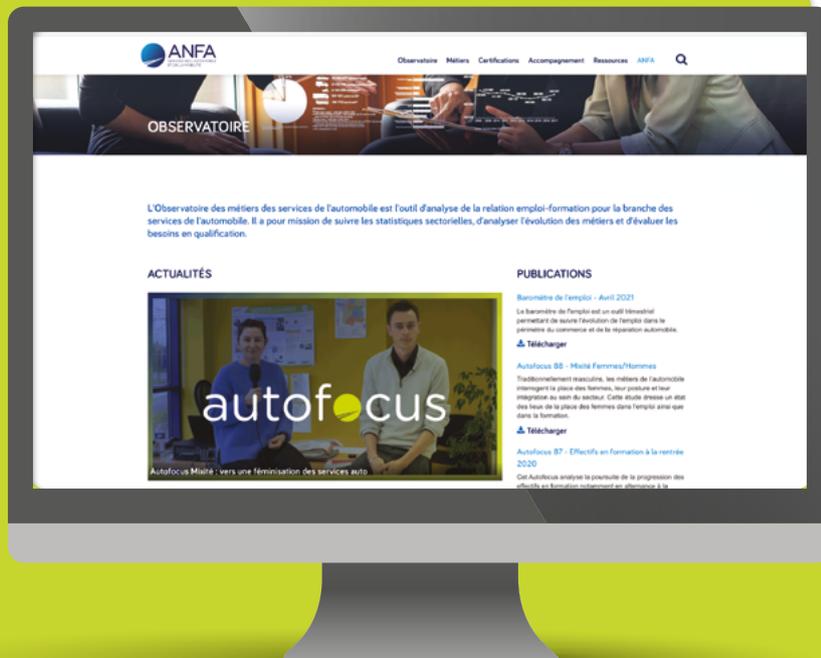
**NB** : L'enquête a pu couvrir les effectifs de toutes les certifications, toutefois, les coordonnées des personnes formées au CQP Opérateur vitrage n'étaient pas disponibles, ce qui explique le faible taux de réponse pour ce CQP.



# DÉCOUVREZ TOUTES LES DONNÉES ET LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE SUR LE SITE DE L'ANFA

[anfa-auto.fr/observatoire](http://anfa-auto.fr/observatoire)

**ANFA**  
OBSERVATOIRE  
Métiers Services Auto



## ET RETROUVEZ TOUS LES AUTOFOCUS EN VIDÉO



### À propos de l'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission Paritaire Nationale de la mise en œuvre de dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche des Services de l'Automobile. À ce titre, l'ANFA :

- anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (OPMQ de branche) et apporte une expertise dans le cadre de la GPEC,
- propose une ingénierie des dispositifs de formation professionnelle,
- élabore des certifications,
- assure la promotion des métiers,
- développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

**Observatoire ANFA**  
2 rue Capella - 44470 Carquefou  
Tél. : 02 44 76 21 50  
[observatoire@anfa-auto.fr](mailto:observatoire@anfa-auto.fr) • [www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)

**Directrice de la publication :** Dominique Faivre-Pierret  
**Directrice de rédaction :** Valérie Chiron  
**Rédaction :** Marie-Sophie Girardin & Emilie Deverre  
**Édition et création :** Service Communication ANFA  
**Photo de couverture :** ©Shutterstock



**ANFA**  
SERVICES DE L'AUTOMOBILE  
ET DE LA MOBILITÉ